

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Band: 50 (1916)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin

paraissant tous les deux mois.

Neuchâtel, le 1^{er} Mai 1916.

Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.

Abonnement: fr. 2.50 pour la Suisse et fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: fr. 2.60 pour la Suisse,

fr. 3.50 pour l'étranger.

SUR LES PLANTES INTRODUITES DANS LA CONTRÉE DE VAUMARCUS PAR LE BARON ALBERT DE BÜREN (1791-1874)

A maintes reprises déjà, le Rameau de Sapin a dû commenter la flore de Vaumarcus, laquelle présente plus d'une singularité, grâce aux espèces qui, à l'état de vestiges plus ou moins précaires, ou à celui de types parfaitement et définitivement acclimatés, constituent le reliquat des nombreux essais de naturalisation tentés par le baron Albert de Büren. Voyez, entre autres, la discussion relative au *Hacquetia epipactis* (R. de S. 1889, pages 31, 34, 35, et 1899, page 4), les opinions divergentes du D^r H. Christ et du D^r Spinner sur l'indigénat de l'*Adiantum capillus veneris* (R. de S. 1912, page 41) dont nous reparlerons, et l'article de M. Correvon sur la Flore naturalisée du littoral neuchâtelois (R. de S. 1916, page 13).⁽¹⁾ Dans ce dernier article, M. Correvon émet le désir de connaître la liste des plantes acclimatées par le baron de Büren et qui fut communiquée, en 1869, à la Société botanique de France. Nous la donnons ci-dessous et nous croyons rendre service à plus d'un botaniste présent ou futur en mettant au clair toute cette question, dans la mesure du possible, et en tirant déjà quelques-unes des conclusions auxquelles elle peut conduire.

Les botanistes se partagent en deux écoles: ceux qui réproouvent catégoriquement toutes les tentatives de naturalisation à cause des erreurs qu'elles introduisent dans la phytostatique, et ceux qui sont enclins à les tolérer puisqu'elles peuvent concourir à la solution de certains problèmes biologiques. Nous ne cachons pas que nos sympathies vont nettement à la première, parce qu'en qualité d'amateur, et non de spécialiste, nous avons tiré nos jouissances botaniques, bien plus de la phytogéographie et de la recherche des espèces que de leur étude anatomique ou physiologique. Or, rien n'est plus décevant pour le chercheur que de tomber sur une espèce qu'un quidam a semée ou plantée sur son chemin.

Le seul moyen d'atténuer le conflit qui se manifeste entre ces deux écoles serait que les «naturalisateurs» publiassent exactement la liste de, j'allais dire leurs méfaits, disons, pour ne froisser personne, la liste de leurs tentatives.

Le baron A. de Büren, botaniste érudit et lié avec tous ceux qui de son temps s'occupaient en Suisse de la science aimable, n'a eu garde d'y manquer et il a donné les deux listes suivantes:

(1) Voyez encore Rameau de Sapin, 1912, page 37; - 1915, page 43; - 1874, page 14.

1° en 1868, dans le Rameau de Sapin (1868, page 35), celle des espèces acclimatées en plaine, sur les bords du lac de Neuchâtel, dans les environs de Vaumarcus.

2° en 1869, dans le Bulletin de la Société botanique de France (Vol. XVI), celle des espèces introduites au Mont - Aubert.

1^{re} Liste.

Tous l'extrayons du texte où certaines particularités des espèces citées sont commentées. D'après son auteur, elle contient seulement les espèces dont la naturalisation avait réussi en 1868. Ses essais avaient porté sur un plus grand nombre de plantes.

| | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|-------------|
| Cirsium dyacantha | Sedum hybridum | } (Caucase) |
| Crucianella ginolica | " involucratum | |
| " stilosa | " spurium | |
| Iris germanica | Pyrethrum Tchihatchewii (Arménie) | |
| " lutescens | Impatiens parviflora (Sibérie) | |
| " squalens | Seseli montanum | |
| " florentina | Lactuca Nevadensis | |
| " ochroleuca | Cousinia hystrix, Meyer (Sibérie) | |
| Jasminium fruticans | Mentha tomentosa | |
| Dianthus Seguieri (du Salvator) | Cytisus capitatus | |
| Lysimachia verticillata (Amérique) | Hieracium lanatum | |
| Asphodelus luteus (Algérie) | " pulmonaroides, de Villars | |

2^e Liste.

Tous la reproduisons avec le texte intégral de l'article qui la renferme. Celui-ci est intitulé :

Sur l'acclimatation des Plantes par M. le baron Albert de Büren.

(Extrait du Bulletin de la Société botanique de France, Vol. XVI. - Session extraordinaire à Pontarlier, en 1869.

« C'est en 1862 que j'ai commencé à m'enquérir des plantes qui peuvent s'acclimater dans une région relativement froide, comme celle que j'habite. Un article a été publié sur ce sujet, l'an dernier, à Neuchâtel, dans le « Rameau de Sapin », et reproduit dans le « Bulletin de la Société d'Acclimatation », Novembre 1868. Cet article traitait des plantes que j'ai introduites dans la plaine, sur les bords du lac de Neuchâtel. Aujourd'hui je signalerai celles que j'ai essayé de naturaliser sur une montagne du Surra, le Mont - Aubert, à 3500 pieds environ au - dessus du niveau de la mer. Quelques-unes de ces plantes m'ont paru mériter des mentions spéciales. Celles qui ne se sont pas conservées sont marquées dans cette note d'un astérisque. Le défaut de conservation tient en partie à la densité de la végétation qui recouvre le sol de la montagne, et qui empêche ces nouvelles venues de s'y établir. Cependant, l'acclimatation y avait été tentée suivant les règles, et, pour ainsi dire, à deux degrés : car je les cultivais d'abord à Vaumarcus (à 100 mètres environ au - dessous du lac de Neuchâtel), dans un jardin potager assez abrité, d'où je les transportais ensuite dans la montagne.

J'ai donc planté, en 1862, dans mon jardin de montagne, les espèces suivantes :

| | |
|---------------------------------------|---------------------|
| * Phalaris arundinacea, f. variegata. | * Astilbe rivularis |
| Sonchus canadensis. | Sedum Anacampseros. |
| Saxifraga hirsuta. | Nepeta macrantha. |
| Viola cornuta. | * Weigeia rosea. |

- *Erysimum virgatum.
Veronica umbrosa.
- *Daucus pulcherrimus.
Hieracium fuscatum, Vill.
" longifolium, Schlecht.
Alchimilla pubescens, M. Bieb.
Doronicum macrophyllum.
Caltha multipetala.
- *Aquilegia viscosa.
*Vicia Orobus.
*Iris nana.
Sedum azureum.
" lydium.
Sibbaldia cuneata.
*Aconitum sinense.
Saxifraga trifurcata, Schrad.
Astrantia helleborifolia.
Achillea Clavennae.
Saxifraga caespitosa.
Iberis Garrexiana.
Sedum elegans, Lej.
Erigeron glabellus.
Symphytum asperrinum.
Polemonium rhaeticum.
*Silene Schafta.
Astrantia (Hacquetia) Epipactis.
- *Epimedium colchicum.
Rheum undulatum.
Sedum anglicum.
*Umbilicus chrysanthus.
*Pulmonaria affinis, Jord.
*Achillea umbellata.
Fragaria collina.
Poa sudetica.
*Erysimum aciphyllum.
*Biscutella pyrenaica.
*Arabis Soyeri.
Campanula turbinata.
*Aubrietia rhabdoidea.
Saxifraga incurvifolia.
Pyrethrum Tchihatchewii.
Saxifraga cochlearis.
" tenella.
Aira mexicana.
Campanula Steveni.
*Androsace lanata.
Erysimum aureum.
Saxifraga geranioides.
*Plantago nitida.
Spiraea thalictrifolia.
*Arabis pedemontana.
Corydalis lutea.

(A suivre)

Aug. Dubois.

L'HYGROPHORE DE MARS⁽¹⁾

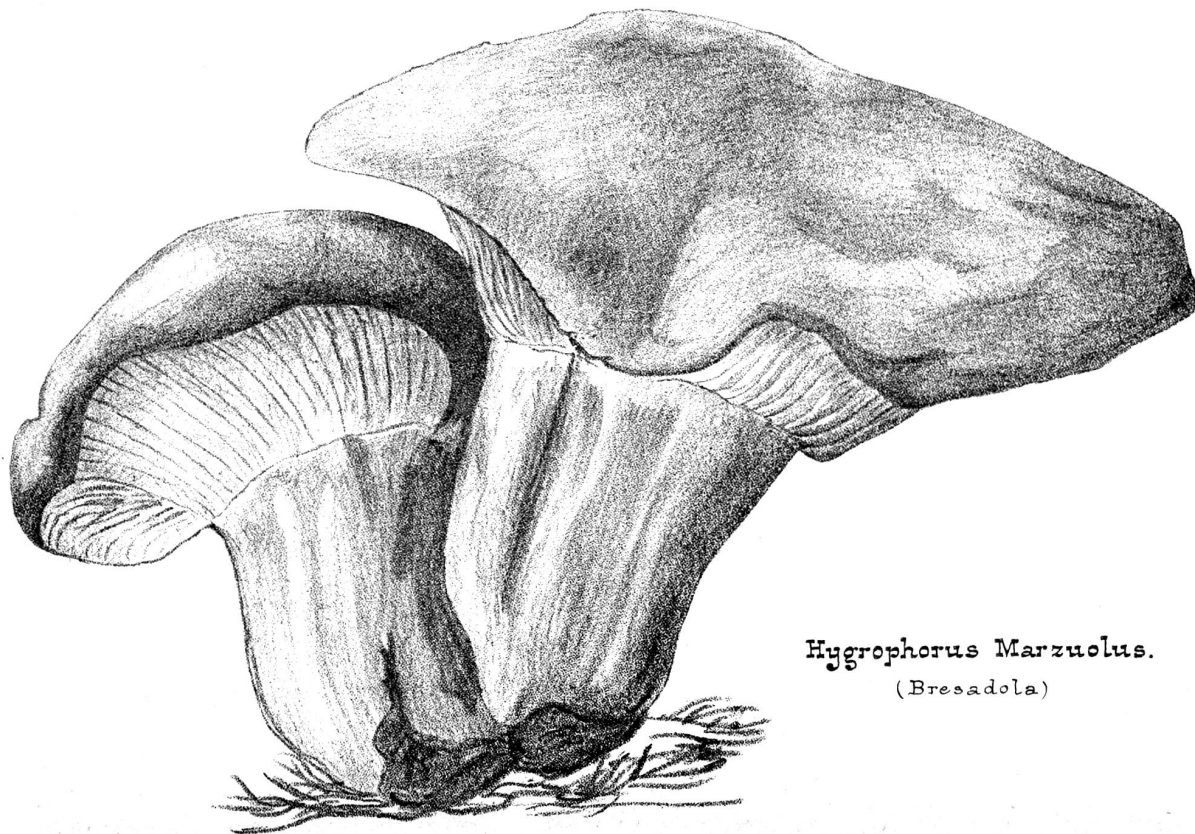
Un nouveau champignon comestible.

Cet excellent champignon encore peu connu chez nous a été extrêmement abondant cette année, surtout dans le Vully et la région d'Anet d'où il a été apporté, le 10 Février déjà, sur le marché de Neuchâtel. Au 3 Avril, il s'en était écoulé 1140 kg. à des prix variant entre 30 et 60 centimes le litre. Quoique ce soit la première fois que la vente en ait été autorisée, on voit que d'emblée, il a été bien accueilli par les consommateurs dont il a du reste vivement excité la curiosité. Quelques mots à son sujet nous paraissent donc utiles.

Je l'ai rencontré près de Neuchâtel, dans la forêt des Valangines, le 2 Avril 1915. Jusqu'à cette date, sa présence n'avait encore été signalée ni dans notre canton ni même dans le Surva, à ma connaissance du moins. Ce fait intéressera sans doute ceux qui s'occupent de notre flore fongique. Mes recherches de l'année dernière me l'ont fait découvrir en outre dans les forêts de Bôle, de Cotendart et de Tête-Plumée, où je cueillis le dernier exemplaire le 7 Mai.

Cette année, je l'ai retrouvé dans les mêmes stations, mais en plus grande quantité. Son apparition a été plus précoce, car le 23 Janvier déjà, M. B. Serrelet, professeur, cueillait notre Hygrophore dans les forêts de Bôle. Le même amateur en a trouvé aussi dans les forêts de Pesieux et de Pierre-à-Bot, où je l'ai moi-même rencontré. On en a récolté au Chanet, près du Vaudois,

(1) Les Hygrophores font partie de la famille des Agaricinés, comprenant tous les champignons à lamelles. Ils se distinguent par des spores blanches, des lamelles épaisses peu serrées, souvent décourantes, un chapeau convexe, conique ou déprimé.



Hygrophorus Marzuolus.
(Bresadola)

ainsi que dans les sapinières longeant le pied sud de Chaumont, jusqu'à la ligne du funiculaire. Je n'ai pas eu le loisir de pousser mes investigations au-delà de ce point ni plus à l'Ouest de Bôle, mais il est probable que les forêts se trouvant sur le prolongement de la ligne reliant ces deux stations extrêmes recèlent aussi notre cryptogame. Ses amateurs qui voudraient se livrer à sa recherche fouilleront surtout les forêts de sapins assises sur sol siliceux (sable ou moraine) dont l'Hygrophore de mars est l'hôte fidèle. D'après mes observations, la limite altitudinale ne dépasse pas 700 m.

L'Hygrophore de mars (*Hygrophorus marzuolus* Bresadola) est aisé à reconnaître. Il possède un chapeau de 3 à 10 cm., convexe, puis étalé, très souvent difforme surtout chez les individus croissant en touffes, à marge (bord) ondulée, arrondie puis amincie. Blanchâtre d'abord, puis gris de perle et enfin noirâtre, il émerge à peine du sol, souvent sali par la terre.

Feuillets assez étroits, écartés, peu ou pas décourants (descendant le long du pied), blanchâtres puis grisâtres, séparés par une ou deux lamélules; aspect cirieux; arête large; atténués aux deux extrémités; ondulés chez les vieux spécimens.

Pied robuste, plein, 3-6 cm. de long sur 1,5-4 cm. de diamètre; épaissi à la base, irrégulier, souvent courbé, plane, gris à partir du milieu, recouvert d'écaillés blanc argenté au sommet.

Chair blanche grisonnant souvent dans le chapeau; saveur douce; pas d'odeur.

On le trouve de Janvier à Avril, à terre, isolé ou en touffes, sous les sapins de préférence, mais aussi dans les bois d'essences mélangées. Il n'est jamais attaqué par les vers, ce qui en rend la récolte agréable. Pendant sa période d'apparition, il n'existe pas d'espèces avec lesquelles il puisse être confondu. Sur le tard, il arrive souvent que les individus croissant en

tauffes se déchirent et se fragmentent.

Pour le préparer, il suffit de le laver soigneusement et de le jeter directement dans la poêle pour être sauté au beurre avec quelques assaisonnements.

En Suisse, notre *Hygrophore* se rencontre encore dans le Sorat, aux environs de Lausanne, d'Henriev-les-Bains, de Bulle, de Romont, de Morat (Ch. Sacky), à Solimont. A Lausanne, il est apporté depuis très longtemps au marché, où il se vend sous le nom de charbonnier. On l'apporte aussi sur celui de Genève, où il arrive de la Savoie.

En dehors de notre pays, on le trouve dans les Vosges, l'Auvergne, l'Apennin, les Alpes de Savoie et les Alpes de l'Allemagne méridionale.

Il est mentionné dans divers ouvrages sous des noms variés. Secrétan en donne une excellente description dans sa *Mycographie Suisse* (2, p 192, n° 757) et l'appelle *Agaricus camarophyllus*, espèce automnale, très ressemblante, à laquelle il a eu tort de l'assimiler. Aucun autre ouvrage suisse ne parle de l'*Hygrophore* de mars.

Quélet (*Champignons du Jura et des Vosges*, p. 340) le décrit sous le nom de *Tricholoma tigrinum*, Sch., d'après des échantillons reçus des Vosges. Cet auteur l'a donc rapproché par erreur de l'*Agaricus tigrinus* de Schaeffer qui est bien différent et dont je reparlerai un jour. Fries, après l'avoir appelé *Agaricus marzuolus*, lui donne le nom d'*Agaricus tigrinus*. Si l'*Hygrophore* de mars est si mal connu, cela tient sans doute en partie à cet imbroglio synonymique qui a été étudié par M. Ch.-Ed. Martin de Genève, puis par MM. R. Maire, F. Dumée et Grandjean, pharmacien à Lausanne.⁽¹⁾ La flore dichotomique de Constantin et Dufour, bien connue des amateurs, ne parle pas de notre champignon. On en trouvera une bonne description dans la flore de Bigeard et Guillemin, Complément, p. 680-681.

Que faut-il penser de l'apparition soudaine de l'*Hygrophore* de mars dans les stations où il était inconnu, comme notre Vignoble, le Vully ou les environs de Morat où M. Sacky vient de le découvrir ? La question est évidemment difficile à trancher.

Je crois qu'on peut admettre cependant qu'avant l'année dernière il existait déjà dans ces régions, mais en petite quantité, ce qui lui aura permis d'échapper à l'attention des chercheurs de champignons. Après un stade peut-être très long de vie ralentie, son mycélium aura trouvé, ce printemps surtout, les conditions nécessaires au riche épanouissement que nous avons constaté.

Neuchâtel, 8 Avril 1916.

J.-Ed. Matthey, instituteur.

UN HÔTE RARE (LA HUPPE)

En visitant il y a quelque temps une ferme isolée, entre le Lode et la Chauv.-du-Milieu, je fus frappé par la présence d'une huppe (*Upupa epops*, L.), très artistement empaillée. Informations prises, cet oiseau avait été observé par un jeune habitant de la ferme, à la mi-Septembre 1912, se promenant la huppe relevée dans les rocailles à une centaine de mètres de la maison. N'ayant jamais vu pareil oiseau, le jeune homme ne put résister à la tentation de le voir de plus près et à cet effet l'abattit d'un coup de fusil. C'est ainsi que le passage de la huppe a été constaté dans ces parages.

Chacun connaît cet oiseau exceptionnel, non peut-être pour l'avoir observé personnellement,

(1) Voir Bull. de la S^{te} Mycol. de France, III, 1912.

mais parce qu'il suffit d'en avoir vu une fois l'image ou un exemplaire empaillé pour s'en souvenir. La huppe est de taille moyenne; son corps, allongé, est recouvert d'un plumage roux mélangé de noir et de blanc. Ses ailes et la queue sont noires tachetées de blanc, le bec est long, mince et arqué. Ce qui distingue cet oiseau et lui a valu son nom, c'est sa huppe caractéristique très mobile dont les plumes sont rousses avec le bout noir.

L'habitat de la huppe est l'Europe entière, où elle est surtout un hôte de plaine nichant près des cours d'eau dans les arbres creux. Elle est essentiellement insectivore, donc utile. D'un naturel très timide et vivant par paires isolées, elle est difficile à observer et passe généralement inaperçue. Pourtant son cri sonore: « houp, houp, houp », trahit sa présence.

Chez nous, c'est surtout un oiseau de passage en Avril et en Septembre. Pourtant, on a observé qu'elle nichait parfois au bord du lac (Coulon et Vouza), au Val-de-Rux (Nicoud), et même à la Chaux-de-Fonds (Girard), quoique très rarement. On l'a vu nicher près de Fleurier (Cavin). Comme oiseau de passage, elle est signalée à titre de rare apparition à la Chaux-de-Fonds par Nicoud et Girard. L'exemplaire tué près du Locle en Septembre 1912 confirme donc le passage accidentel de la huppe à travers les hauts plateaux du Jura neuchâtelois. Souhaitons à ses congénères une fin moins tragique.

H. Pillichody.

Notes additionnelles. - I. La Huppe est nicheuse dans la région des trois lacs, elle nous arrive dès la mi-Avril. Au Val-de-Travers, c'est un oiseau de passage principalement. Pour cette région, voici quelques notes: 25 Avril 1897, au Champ-du-Moulin; - 30 Août 1897, à la Vy-Seamiet, près les Ferrières; 20 Avril 1898, entre Couvet et Boveresse.

A. Mathey-Dupraz.

II. De 1885 à 1891 inclusivement, années où j'habitais Boudry, il ne s'est pas passé d'été que je n'aie observé à plusieurs reprises la huppe sur les grèves du lac, entre le bas des Allées de Colombier et la Pointe du Grain. Elle me paraissait surtout commune entre l'embouchure de l'Arreuse et le petit Cortailloz. En 1886, un contre-maître italien qui dirigeait la construction d'un barrage sur la basse Arreuse, m'a signalé deux nids de huppe situés à 300 mètres l'un de l'autre entre l'embouchure de l'Arreuse et la Fabrique de câbles. J'ai surveillé ces nids durant plusieurs semaines; ils occupaient les troncs de deux saules têtards et se trouvaient à environ 1 mètre du sol. Je devais me baisser pour regarder dedans. Les jeunes, 4 dans un des nids, 5 dans l'autre, arrivèrent tous à chef. J'en ai eu deux en captivité durant quelques jours, mais leur saleté m'obligea à leur rendre la liberté. J'ai également observé cet oiseau au Champ-du-Moulin, il y a quelques années, et en Septembre 1915, à la Cène.

Aug. Dubois.

SOUVENIRS DE JEUNESSE (MON CORBEAU)

Tout le monde connaît le corbeau ordinaire (Corneille noire), cet oiseau de noir habillé, au croassement désagréable, sentant mauvais. Si la nature ne lui a pas donné le riche plumage doré du loriot, ni la voix douce et harmonieuse de la fauvette, elle l'a doté par compensation d'une intelligence qui le place au premier rang de nos oiseaux indigènes. Il n'y a d'ailleurs qu'à l'étudier

de près pour adopter sans hésitation cette opinion. Il est vraiment intéressant, curieux à observer, il comprend tout, il voit tout, il remarque tout, il sait tout.

Ayant reçu dans l'intimité de ce personnage emplumé, je suis convaincu qu'il pense, qu'il raisonne, et qu'une idée abstraite n'est pas au-dessous de sa portée.

Au mois de Mars, lorsque la pervenche étale ses jolies fleurs d'azur, lorsque le merle et la grive musicienne font entendre leur chant d'amour, quand toute la nature se réveille, le corbeau, revêtu de sa robe nuptiale, confectionne le berceau qui donnera asile à sa nouvelle famille. Il y a quelque vingt ans, par un beau soleil de printemps, je travaillais à proximité d'un bouquet d'arbres lorsque je vis un couple très affairé à terminer son nid. S'avais-ouï dire que cet oiseau s'appropriait facilement, aussi, en voyant ce nid, l'idée me vint d'en faire l'expérience. Se me promit donc de revenir plus tard capturer un des petits. Un soir, vers la fin du mois de Mai, accompagné d'un de mes amis portant une échelle sur l'épaule, un sac roulé sous le bras, je me rendis où reposait la nichée. Pour éviter toutes rencontres indiscrettes, nous prenons à travers champs et atteignons sans encombre la haie d'où émergeait le chêne luit de notre promenade nocturne. Un silence complet régnait dans les bocages, seuls, les grillons cachés dans l'herbe, éclairés par la lanterne des vers luisants, donnaient concert. Sans bruit, j'appuie l'échelle contre l'arbre, mais à l'instant même, les vieux perchés sur les branches s'envolent en criant dans leur langage: Sauvez-vous! Aussitôt, toute la nichée se précipite hors du nid. Un des petits, le plus jeune sans doute, alla choir dans l'herbe du champ voisin d'où, rejoint par mon camarade, il passa au fond du sac. Fiers de notre capture, nous retournons au village à pas pressés.

S'assignai à mon nouvel hôte un des compartiments de la basse-cour à côté de celui réservé aux poules. Ses premiers jours, j'eus mille peines à le défendre contre ces dernières qui, les plumes hérissées, menaçaient de lui faire un mauvais parti. L'innocent passa deux semaines dans la réclusion, puis, le jugeant devenu suffisamment raisonnable, je lui fabriquai un perchoir derrière la grange où, attaché, il passait la journée.

Se le nourris d'abord de pain trempé dans du café au lait, mais ce régime ne suffisant pas aux besoins de son appétit, le pauvrelet dépérisait à vue d'œil. En conséquence, je lui donnai des aliments plus nutritifs: les restes de la table du ménage et quelques petits morceaux de viande prélevés sur mes repas rétablirent bien vite sa santé affaiblie. Plus tard, des vers de terre, des sauterelles, des escargots, la coquille cassée, que j'apportais des champs, formaient le menu de ses festins.

A peine avais-je ressenti de l'affection pour mon prisonnier qu'un beau jour il s'envola; les dents menaçantes du gros chien de la ferme voisine avaient causé sa fuite. Se me lance à sa poursuite, je le cherche par monts et par vaux, partout, pas trace du fugitif. Se parcours le village, je demande à un passant: Avez-vous par hasard rencontré mon corbeau? - Ton corbeau! de quelle couleur est-il? - De la même couleur que les autres, seulement le mien traîne un bout de ficelle après lui. - Eh bien oui, je viens de le voir à l'instant, il se dirigeait vers la forêt avec un parapluie sous le bras. C'en était trop! le malin se moquait de moi. Tout penaud, je rebrousse chemin en scrutant l'horizon. Se croyais mon pensionnaire perdu pour toujours lorsque je le découvris, deux jours après, sur le toit du four banal. Se l'appelai par son nom et, soit remords, soit poussé par la faim, il vint immédiatement atterrir à mes pieds en ouvrant le bec. Se le rapporte triomphalement à la maison, où un bon déjeuner l'attendait.

S'avais eu trop d'inquiétude, trop de recherches à faire pour ne pas profiter de la leçon; je transportai son perchoir au jardin et la ficelle qui lui servait d'attache fut doublée. Au bout de quelque temps,

jugeant la captivité de Noiraud suffisante, je lui rendis la liberté. Il alla d'abord en exploration dans les arbres du voisinage, mais il revint de lui-même au logis. Son éducation était faite, il ne me quitta plus.

À l'époque du printemps surtout, il se sentait pris d'un irrésistible besoin de pérégrination; il va sans dire que le sang de sa race bouillonnait dans ses veines! En hiver, il rentrait de ses escapades avant la tombée de la nuit et couchait sur un petit perchoir, derrière les contrevents de ma chambre.

Noiraud ne se laissait toucher que par moi et refusait les caresses

de toute personne étrangère. Il m'accompagnait partout, il venait aux champs, suivait derrière moi le sillon creusé par la charrue et faisait bombance de vers de terre, de vers blancs; si par hasard le soc mettait à la surface une nichée de souris, toutes passaient l'une après l'autre dans son estomac insatiable.

Mon corbeau était comme tous ses congénères un observateur remarquable. Voici un exemple qui sort vraiment de la banalité: Assis devant la maison, je me régalaïs de noix fraîches que je cassais à l'aide d'un caillou. Noiraud, debout devant moi, me regardait fort intéressé, penchait la tête tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, sans perdre un seul de mes mouvements. Le lendemain, je retourne à la même place. À ma vue, Noiraud, perché sur le ficus ombrageant la fontaine, descendit aussitôt; il tournoya autour de moi, examina la pierre qui m'avait servi de marteau, sauta sur mes genoux, tira le coin de mon journal, puis s'envola et disparut dans les arbres du verger. Quel ne fut pas mon étonnement de le voir revenir au bout d'un petit instant avec une noix dans le bec et la déposer devant moi. Maître corbeau, après s'être bien rendu compte que je n'avais pas de noix à lui donner, était allé en cueillir, et pour s'épargner la peine de briser la coquille m'invitait sans plus de façon à faire ce travail.

La sagacité de Noiraud lui fit un jour, jour mémorable, prendre spontanément les fonctions de garde-champêtre. L'histoire en est jolie et vaut la peine d'être contée. À quelques pas du jardin potager, un vieux pommier attirait par ses fruits très hâtifs tous les petits maraudeurs du village. Aussi chaque été devait-on leur faire la chasse.

Ce jour-là, tout le monde venait de se mettre à table pour le dîner, lorsque tout à coup le repas est troublé par des cris déchirants partant du verger. Sans perdre une minute, on abandonne le potage appétissant, on se précipite dans le corridor et, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, on se trouve derrière la ferme. Sous le pommier aux fruits tentateurs, un garçon d'une dizaine d'années, pris en flagrant délit, recevait sur le fait la correction méritée. Noiraud, avec une rage diabolique, lui labourait les doigts de pieds à coups de bec et de griffes. Depuis cette tragique aventure, plus aucun sa-nu-pieds ne revint près de l'arbre. Le bruit se répandit même parmi la gent écolière que mon corbeau dévorait les enfants; aussi plus d'un hésitait à passer près de notre maison.

Travers, Janvier 1916.

E. Verdon.

Appel. - Les lecteurs du « Rameau de Sapin » qui s'occupent d'entomologie et qui désireraient entrer en relations avec des collègues, soit pour chasser ensemble et se communiquer leurs observations, soit pour faire des échanges, sont invités à le faire savoir à la Rédaction du journal qui en dressera la liste et la communiquera ensuite aux intéressés.

